

# Accès des professionnels aux déchetteries du S.M.I.C.T.O.M.

1

Avant votre venue à la déchetterie, **séparez** vos différents déchets par catégorie.  
Ce tri préalable rendra vos dépôts à la déchetterie plus **faciles** et plus **rapides**.

2

A la déchetterie,  
déposez, dans un  
premier temps les  
**matériaux valorisables**



BOIS

Meubles, planches,  
fenêtres, volets,  
palettes, caquettes,  
gros branchages.



MÉTAUX

Métaux, tôles,  
électroménager,  
bicyclettes.



CARTONS

Cartons  
d'emballages.



VÉGÉTAUX

Branchages,  
feuilles, plantes,  
fruits, légumes.

3

Pour finir, déposez dans la benne  
tout-venant les matériaux restants.



TOUT-VENANT

Les produits suivants ne sont pas admis en déchetterie :



GRAVATS / INERTES

Béton, pierres,  
briques, tuiles,  
matériaux de démolition.



Contactez nos services pour connaître  
les sites accueillant les gravats, les  
conditions d'accès et les tarifs.



DÉCHETS SPÉCIAUX



HUILES DE VIDANGE

Peintures, vernis,  
solvants, détergents,  
colle, laque,  
phytosanitaires,  
huiles minérales



Service du Comité Interconsulaire de Charente-Maritime  
« Traitons les déchets dangereux »  
**numéro vert : 0 800 891 778**

## Conditions d'accès en déchetterie – Année 2009

- L'accès pour les professionnels est gratuit dans la **limite de 25 passages par an**. Au delà il sera refusé.
- La quantité déposée par passage doit être **inférieure à 2 m<sup>3</sup> de déchets triés**.
- Les professionnels ont accès aux sites **du lundi au jeudi** selon les horaires d'ouverture.

L'accès est réservé aux professionnels autorisés :  
**la présentation du badge délivré par le S.M.I.C.T.O.M. est obligatoire**

## Modalités – Année 2009

- **Pour les nouveaux professionnels se présentant en 2009 :**
- Lors de votre premier passage, l'agent vous remet une fiche de renseignements qui doit être renvoyée au **service déchetterie** du S.M.I.C.T.O.M.
- A réception de cette fiche vous recevez un badge d'accès pour l'année 2009.
- Sans ce badge, l'accès lors du deuxième passage ne sera pas autorisé.



**Le S.M.I.C.T.O.M.**  
*Au service des usagers*

***Pour tous renseignements complémentaires, contactez :***

**S.M.I.C.T.O.M. d'Aunis et des Vals de Saintonge**  
1 rue Julia et Maurice Marcou - 17700 SURGERES  
tél. 05 46 07 16 66 - fax 05 46 07 11 13  
[www.vals-aunis.com](http://www.vals-aunis.com) - e-mail : [info@vals-aunis.com](mailto:info@vals-aunis.com)